

# Granotes

Magazine municipal d'information  
Ville d'Argelès-sur-Mer

N°144  
Janvier / Février 2019

## BUDGET 2019



AGENDA  
CULTUREL  
80 ans de la Retirada  
p. 16/17



Argelès  
sur-mer  
la naturelle



# Un œil dans le rétro

Pages 4-5

## Actualité

Cérémonie des vœux 2019

Pages 6-7

## Dossier

Budget 2019

Pages 8-10

## Mémento

Risques majeurs

Page 11

## Travaux

Projet Gambetta

Pages 12-13

## Vie municipale

L'arbre en ville, un équilibre à respecter

Pages 14-15

## Agenda culturel

80 ans de la Retirada

Pages 16-17

## Portrait

André Capeille

Page 18

## Économie

Une famille au parfum

Page 19

L'info municipale en direct sur :



# SOMMAIRE

### Directeur de la publication

Antoine Parra,  
Maire d'Argelès-sur-Mer  
Allée Ferdinand Buisson  
66700 Argelès-sur-Mer  
Tél. 04 68 95 34 58

### Rédaction et maquette

Service Communication

### Crédits photographiques

Service Communication

### Imprimerie

Imprimerie Salvador (Elne) Papier 100% recyclé.



Document imprimé  
sur Satimat green 115g,  
papier recyclé  
fabriqué en France



“ ... améliorer le bien vivre ensemble... ”

## « En 2019, pas de hausse d'impôts communaux »

Chères Argelésiennes, chers Argelésiens,

Je vous présente mes vœux sincères et chaleureux pour 2019.

Nous sommes désormais 10 543 habitants, après une hausse moyenne de 1% par an depuis 2011.

Argelès-sur-Mer est en mouvement, nous avançons dans le cadre d'une politique ambitieuse et cohérente. Ainsi, fin 2018, nous avons ouvert le parking Centre-Ville Marasquer, qui succède à celui de la place Gambetta, en cours de réaménagement. Simultanément, l'ancien stade du Marasquer est remplacé par le stade de la Prade basse, nouvel atout de rayonnement argelésien, situé dans le quartier du port.

Parmi les autres actions figurent la plaine sportive des Conques, un poste de police municipale en centre-ville, la vidéoprotection, le prolongement de la piste cyclable de l'avenue du Tech, la réfection de rues et de trottoirs, l'éclairage du centre-plage, la digue du port, les réseaux pluviaux et l'accompagnement de la fibre optique. Ces avancées, pour certaines attendues depuis longtemps, modernisent et sécurisent la ville. Nous réduisons la facture énergétique en choisissant des dispositifs économes.

Mon équipe est à l'œuvre pour renforcer l'attractivité de notre centre-ville et améliorer le « bien vivre ensemble ». Nous préservons le lien entre les générations et rompons les barrières invisibles entre les quartiers. Le défi est de préserver l'âme de notre village, pour la qualité de vie.

La ligne que nous avons tracée prépare la commune aux prochaines décennies. Pour une société rassemblée, nous maîtrisons l'urbanisme et nous prévoyons l'effet social des aménagements. Suivre ce cap, c'est aussi favoriser notre développement économique.

**En grandissant, Argelès-sur-Mer devient plus exigeante.** Cela nécessite des responsabilités nouvelles, une prise en compte de l'avenir plus forte et les citoyens attendent un service efficace et immédiat. Mais nos chantiers de modernisation n'entraînent pas de hausse d'impôts communaux en 2019. Nous surmontons la réduction passée mais stabilisée aujourd'hui de l'aide de l'Etat en maîtrisant la dépense. Notre commune est en bonne santé financière, grâce à la rigueur que s'impose mon équipe.

Pour autant, conscient des inquiétudes de notre société, je veille aux solidarités de proximité.

Antoine PARRA  
Maire d'Argelès-sur-Mer





## Les plus belles façades illuminées récompensées

Comme chaque année, la municipalité a organisé son traditionnel concours d'illuminations et de décorations de Noël. Les récompenses du concours ont été remises lundi 14 janvier 2019 en Mairie. **Un grand bravo à tous les participants !**



## Plus de 500 participants pour le Bain du Nouvel An 2019

Organisé chaque année par la Ville d'Argelès-sur-Mer, le traditionnel Bain du Nouvel An 2019 a pulvérisé les records de participation avec plus de 500 personnes participantes. 527 diplômes attestant de l'exploit réalisé ont été décernés aux participants. Vous pouvez retrouver un retour sur l'événement en photos sur la page Facebook de l'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer.

## Les artistes des Déferlantes 2019 dévoilés

Lors de la conférence de presse des Déferlantes 2019, les premiers noms des artistes présents pour l'édition 2019 des Déferlantes ont été dévoilés. Le festival, sous le parrainage de Cali, se déroulera du 5 au 8 juillet 2019 au parc de Valmy. Au programme de ces 4 dates Matthieu Chedid-M, Thirty Seconds to Mars, Patrick Bruel, ZZ Top, Roger Hodgson, Macklemore, Delgrès, Jain et IAM. .



## Charlotte Cooke, championne européenne maître d'hôtel

Le 27 novembre 2018, le Préfet des Pyrénées-Orientales a organisé dans les salons de la préfecture une cérémonie en l'honneur de Charlotte Cooke. Cette étudiante en Hôtellerie-Restaurant au lycée Christian Bourquin à Argelès-sur-Mer a en effet reçu le titre de championne européenne maître d'hôtel dans la catégorie "élève".





## Des dons en hausse à Argelès-sur-Mer pour le Téléthon 2018

Du 1<sup>er</sup> au 16 décembre 2018, Argelès-sur-Mer s'est mobilisée pour le Téléthon 2018. Tombola, dîner spectacle avec loterie exceptionnelle, conférence, déambulation, danse, sport ont été proposés aux participants. En 2018, les dons ont augmenté à Argelès-sur-Mer, avec 17 768 euros récoltés, contre 16 271 euros en 2017.



## Un spectacle de Noël proposé aux maternelles

Plus de 300 élèves des écoles maternelles Herriot, Granotera et Les Tamaris ont assisté le 18 décembre 2018 à un spectacle pour Noël, réalisé par la compagnie La Grande Charrette. Le spectacle a été suivi d'une distribution de cadeaux par le Père Noël. Un moment festif et convivial.



## Le village de Noël a enchanté le cœur de ville avec ses nombreuses animations et festivités.







# Cérémonie des Vœux 2019

**V**endredi 11 janvier 2019 Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer, et l'équipe municipale ont adressé leurs vœux aux Argelésiens, à l'espace Jean Carrère. Un millier d'Argelésiens étaient présents pour assister au discours du Maire, entouré des élus et du conseil municipal des enfants. **Extraits.**

## Une équipe au service de l'intérêt général

"Nous avons requalifié l'avenue de la Libération (...). Ce projet était dans notre programme municipal de 2014. Mais il a énormément évolué. (...) C'est ça faire de la politique dans sa commune. Savoir reprendre entièrement un projet, ne pas hésiter à le faire évoluer pour qu'il donne au final pleine satisfaction. (...) Faire de la politique dans sa commune c'est écouter, entendre, se projeter, c'est prendre ses responsabilités, c'est oser dans l'intérêt de tous. Ne pas craindre



d'affronter les résistances, les inquiétudes, les critiques (...). C'est aussi expliquer, dialoguer, convaincre. (...) **Notre moteur, c'est l'intérêt général.** (...)

Faire de la politique dans une commune c'est proposer à nos jeunes des équipements où ils peuvent se rencontrer, pratiquer des activités sportives et forger des amitiés solides, apprendre le respect des règles de l'adversaire, se contraindre à des horaires d'entraînement. C'est le meilleur moyen de les protéger (...)."

***"Améliorer toujours la qualité de notre vivre ensemble. Notre action a été, est et restera guidée par cet indépassable principe."***

## Une gestion rigoureuse

"Nos efforts ont permis de réduire la durée de désendettement de la commune à 3,28 années : cela signifie que si la ville consacrait la totalité de son auto-financement à payer sa dette, il lui suffirait seulement de 3,28 années pour la solder. (...)

**Compte tenu de la bonne santé de notre budget, je suis en mesure de vous annoncer aujourd'hui, chers Argelésiens, que, cette année, la commune n'augmentera pas la part communale des impôts."**

## Des réalisations en 2018 ...

**"En 2018, nous avons engagé Argelès-sur-Mer dans des réalisations structurantes qui modifient notre espace et notre manière d'y vivre pour des décennies.** Nous avons requalifié l'avenue de la Libération (...).

Récemment, nous avons ouvert le parking du Centre-Ville-Marasquer. (...) Faire une course en ville est devenu plus simple avec ce parking de 228 places au centre-ville. (...)

Nous avons aussi lancé le chantier du stade de la Prade Basse, qui offrira dès le printemps un terrain moderne à nos clubs, principalement au FCAA."





## ... et des projets pour 2019

"Sur le calendrier des chantiers 2019, pour la fin de ce mois de janvier, figure **la rue André Gide**, dont le réseau pluvial et les trottoirs seront refaits.

La piste cyclable de **l'avenue du Tech** (qui ira de l'Office de Tourisme jusqu'à la dépression du Tamariguer) sera réalisée avant l'été, tout comme la première tranche de la réfection de **la rue de Notre-Dame de Vie**, un chantier important par son étendue (avec une 2<sup>e</sup> tranche qui sera finalisée d'ici un an).

Nous allons refaire aussi **la rue de la Révolution** (...) avec l'enfouissement des réseaux et la sortie **du quartier Saint-Pierre** vers l'avenue de Montgat, la rue des Sorbiers.

Nous reprendrons l'éclairage sur **le front de mer**, de chaque côté du centre-plage. (...)

Après l'été, sera aménagée la piste cyclable sur **l'avenue du 8 mai**, depuis le giratoire Deprade jusqu'au giratoire de l'arrivée. (...)

Nous aurons aussi, enfin, la première phase de travaux **du Castell Maler** (...) et la première phase de travaux **du quartier Jean Moulin** (...).

Cette année, après l'été, nous commencerons la réfection de **la digue nord** du port. (...)

**La place Gambetta** a entamé sa transformation, pour devenir une véritable place de centre ville, esthétique, agréable, adaptée aux nécessités de dialogue et de chaleur humaine qui manquent tant à notre société. (...) Parallèlement à ce chantier, **la vidéo-protection** tranquilliser la voie publique. Les 13 premières caméras seront posées au printemps. (...) Mon équipe dit "oui" à l'acquisition d'un nouveau bâtiment public : la Maison Hoyet (...). Après des travaux relativement aisés, ce lieu devrait recevoir le service d'Etat civil. (...) Il recevra aussi une antenne ouverte à l'année de l'office de tourisme et un poste décentralisé de police municipale".

## Les Médaillés de la ville 2019

(De gauche à droite sur la photo)

### Marinette Legrand

La vie de Marinette est consacrée aux autres. Déléguée de quartier, elle est aussi « Famille d'accueil » en hébergeant et accompagnant dans leur parcours de vie des enfants moins chanceux que les autres.

### Pierre Fuentes

« Pedro d'Argelès » a de la mémoire et il aime la faire partager sur les réseaux sociaux, sur internet. La mémoire de la Retirada mais aussi celle de chaque recoin de la ville, avec humour et nostalgie.

### Paulette Auer-Costa

Paulette, figure du village, tient le pressing de la route nationale depuis 50 ans, c'est un record absolu ! Son commerce n'a jamais déménagé, fidélisant ainsi une large clientèle, sur trois générations.

### André Capelle

En tant que fondateur de la "Casa de l'Albera" et de la revue « Massana », André a inscrit Argelès dans l'histoire du Roussillon et de la Catalogne. Notre ville lui doit de mieux se connaître elle-même.

### Sylvie Lazo

Sylvie, engagée dans l'Aide Sociale à l'Enfance, est également « Famille d'accueil » avec beaucoup de bonheur, mais aussi des moments difficiles. Elle est de ces personnes dont on aime à vanter l'exemplarité.





# Un budget 2019 équilibré et une dette maîtrisée



**L**e budget principal 2019 a été voté et approuvé en conseil municipal le 20 décembre 2018. En 2014, dans un pacte local de responsabilité budgétaire, la commune d'Argelès-sur-Mer a défini des objectifs pour obtenir un budget équilibré et maîtriser la dette. Le budget principal 2019 suit ces orientations et prévoit des opérations d'investissement importantes pour améliorer le bien-être des Argelésiens.

*“Conduire notre ville impose de trouver un équilibre, entre l'investissement, toujours nécessaire, et le contrôle de la dépense. Cet équilibre, nous l'avons trouvé, mon équipe assure une gestion rigoureuse du budget municipal, les chiffres le démontrent.”*

## L'autorisation de programme n°323 actualisée pour l'aménagement du centre-ville

Une autorisation de programme pour l'aménagement du centre-ville, avec le déplacement du stade vers la Prade Basse, a été instituée en conseil municipal le 17 janvier 2017, afin d'avoir un meilleur suivi de cette opération avec une gestion pluriannuelle des crédits.

Une actualisation de cette autorisation de programme a été votée et approuvée en conseil municipal le 20 décembre 2018, prévoyant pour l'aménagement du centre-ville un emprunt d'un montant prévisionnel de 278 173 euros pour une dépense totale de 7 795 270 euros.



Le budget 2019 s'équilibre en section de fonctionnement à 23 783 622 euros (23 268 262 euros en 2018) et 12 550 329 euros en investissement (11 174 130 euros en 2018). La section de fonctionnement poursuit la maîtrise des charges courantes de fonctionnement avec une évolution annuelle de l'ordre de 2%.

**12M** INVESTISSEMENT

**23M** FONCTIONNEMENT



## Des opérations d'investissement importantes

Le total des dépenses d'équipement au budget primitif 2019 s'élève à 7 664 325 euros (7 682 434 euros en 2018), avec trois axes forts :

- L'aménagement du centre-ville avec le transfert du stade vers la Prade Basse (2 659 500 euros)
- Le programme de voirie (1 725 000 euros)
- Les terrains bâtis (1 200 000 euros)



Aménagement centre-ville  
2 659 500 euros



Acquisition de la maison Hoyet  
1 150 000 euros



Travaux et étude plage  
(réseaux, éclairage, espaces verts...)  
348 256 euros



Rénovation voirie quartier Jean Moulin  
(programme de voirie)



Réaménagement de la route de N-D-de-Vie  
(programme de voirie)



Piste cyclable avenue du 8 mai 1945  
(programme de voirie)



Rénovation voirie quartier Castell Maler  
(programme de voirie)



Réaménagement services au public  
et rénovation énergétique de la mairie



### Des orientations fixées par le pacte de responsabilité budgétaire

En 2014, la Commune d'Argelès-sur-Mer a retenu pour la période 2014-2019 six objectifs de gestion du budget de la collectivité, définis dans un pacte local de responsabilité budgétaire :

- ✓ Pour **les charges générales** : taux de progression plafonné à 1% par an.
- ✓ Pour **le personnel** : taux de progression de 2% par an
- ✓ Afin de soutenir **la vie associative** : l'évolution annuelle de l'enveloppe globale allouée aux associations suivrait le rythme de progression des recettes (+2%)
- ✓ Pour **les taux d'imposition** et les autres recettes courantes de fonctionnement, une progression globale annuelle au minimum de 2% est nécessaire pour assurer l'équilibre budgétaire et dégager l'épargne indispensable à l'autofinancement
- ✓ **L'autofinancement** des dépenses d'équipement : les dépenses d'investissement sont financées notamment par les recettes de fonctionnement. Un prélèvement moyen annuel sur les recettes de fonctionnement pour ces dépenses a été fixé à 3 000 000 d'euros.
- ✓ Le recours à **l'emprunt** : l'objectif est d'avoir, au terme de la période 2014-2019, une capacité de désendettement inférieure à dix années d'épargne brute.

### Une dette maîtrisée

# 3.28

ANNÉES



**La commune a une capacité de désendettement de 3,28 années. Autrement dit, si la ville consacrait la totalité de son autofinancement à payer sa dette, il lui suffirait de 3,28 années pour la solder.**

En 2019, l'encours de la dette a diminué par rapport à 2018, et comporte un taux d'intérêt moyen qui s'est abaissé à 3,04% (contre 3,29% l'an dernier).

Dans le pacte de responsabilité budgétaire, la ville s'est également fixée comme objectif d'avoir un niveau d'endettement soutenable. Les opérations d'équipement reposent notamment sur l'autofinancement par l'épargne, et l'emprunt est utilisé en dernier recours. L'évolution de la dette est conforme à l'objectif fixé dans le pacte de responsabilité budgétaire.



### Le budget primitif 2019 du service portuaire

Le budget primitif 2019 du service portuaire, pour sa section d'exploitation s'élevant à 2 364 306 euros, est similaire au budget 2018. Concernant les charges générales ou les charges de personnels, les évolutions sont maîtrisées et les redevances d'exploitation permettent de couvrir près de 100% des dépenses.

En section d'investissement, les crédits ouverts pour les travaux 2019 seront couverts par autofinancement ou le report excédentaire de 2018. A l'automne 2019, les premières situations de travaux pour la réfection de la digue pourront être financées sans avoir recours à l'emprunt. Le coût des travaux pour la réfection de la digue s'élève à près de 8 millions d'euros.





# Risques majeurs : soyez prêts!

## Un Guide d'information sur les risques majeurs

La ville d'Argelès-sur-Mer a édité en 2004, puis une version actualisée en 2016, un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) afin d'informer la population sur les risques majeurs sur le territoire, les mesures préventives, les comportements à adopter en cas d'événements climatiques.

**Les risques majeurs à Argelès-sur-Mer :** les feux de forêt, les inondations, les submersions marines, les mouvements de terrain, les risques sismiques, les phénomènes météorologiques exceptionnels et les risques liés aux transports de matière dangereuse.

Le DICRIM peut être téléchargé sur le site internet de la ville : [www.ville-argelessurmer.fr](http://www.ville-argelessurmer.fr)



## Le risque inondation



Lors des épisodes cévenols, les cours d'eau de la commune, par exemple la Massane, peuvent connaître des crues rapides appelées crues torrentielles.

Les cours d'eau peuvent également être affectés par des crues lentes liées à des débordements de plaine, appelées crues à débordement. C'est le cas pour le Tech.

### L'alerte à la population

Selon la nature de l'événement, elle peut être donnée de différentes façons :

#### ● Automate d'alerte

En cas de risque majeur, un message (vocal ou SMS) vous est adressé directement sur téléphone, vous informant de la situation et des mesures à suivre pour votre sécurité, celle de vos biens et pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention. Pour bénéficier de ce système d'alerte, merci de vous inscrire sur le site internet <http://www.inscription-volontaire.fr/argeles-sur-mer>.

#### ● Sirène de la ville

Il existe trois types d'alertes : l'alerte, la fin d'alerte, l'essai mensuel.

#### Véhicule sonorisé de la police municipale

Ecoutez puis suivez les consignes diffusées.

## MÉMENTO



### Les bons réflexes

#### ● Avant l'inondation :

- informez-vous en mairie sur les risques encourus, les modes d'alerte et les consignes à respecter,
- identifiez le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz,
- repérez les stationnements hors zone inondable,

avez toujours un kit de sécurité prêt à vos côtés, contenant le DICRIM, une lampe de poche à piles ou à dynamo, des gilets fluos jaunes, une radio à piles, de la nourriture et de l'eau, des couvertures, des vêtements, les papiers personnels, et des médicaments.

#### ● Pendant l'inondation :

- coupez l'électricité,
- coupez le gaz,
- montez à l'étage avec radio, pack sécurité, et téléphone portable,
- n'évacuez qu'après avoir reçu la consigne par le Maire ou les services de secours,
- écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre,
- n'empruntez en aucun cas à pied ou en véhicule les chaussées inondées,
- ne téléphonez pas, libérer les lignes pour les services de secours,
- n'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge.

## Parole d'élus

**Antoine Casanovas**, adjoint au Maire chargé de l'environnement et de la sécurité

Quand un événement majeur survient, les acteurs locaux (élus, agents municipaux, bénévoles,...) impliqués dans la gestion de crise agissent selon le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) d'Argelès-sur-Mer, approuvé en 2010 et révisé en 2016.

Le risque inondation est le risque le plus important à Argelès-sur-Mer. Quand l'alerte est donnée, des cellules sont mises en place par la commune : la cellule de crise municipale restreinte, la cellule transmission, la cellule communication, la cellule logistique intervention, la cellule aide aux personnes. Elles vont agir sous la direction du Maire pour appliquer le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui prévoit des opérations de secours. Quand les inondations sont graves, nous sommes tous mobilisés.

Depuis quelques années, avec le changement climatique, sous la direction de la Préfecture, nous sommes amenés à mettre en place le plan

Canicule. Quand la commune est alertée par le préfet du passage au niveau "alerte canicule", nous mettons en œuvre plusieurs mesures pour venir en aide à la population :

- s'assurer de la mobilisation de l'ensemble des services pour faire face à la situation,
- alerter la population en relayant les informations et les recommandations transmises par le préfet,
- s'organiser afin de répondre aux besoins de la population (information, assistance particulière...),
- programmer l'ouverture modulée des lieux climatisés,
- assurer une remontée d'informations vers le préfet.

Les mois de printemps sont des mois où les risques inondation s'accroissent. Demeurons vigilants.



# Projet Gambetta : place aux travaux

**Les travaux de rénovation de la place Gambetta ont commencé. Ils constituent la troisième phase de redynamisation du centre-ville. La future place Gambetta sera une vraie place de village, accueillante, conviviale, un espace de vie apaisé et intergénérationnel.**

Les travaux dureront jusqu'à fin juin 2019. Le chantier est actuellement sécurisé sur l'ensemble de la place. L'accès routier et piéton au centre-ville et au nouveau parking du Marasquer est maintenu mais pourra être modifié pendant les travaux.

Côté scolaires, le cheminement piéton le long des écoles Curie-Pasteur et Herriot est sécurisé en priorité. Pendant les travaux, la desserte des bus scolaires se fera depuis le parking du Marasquer. La plaine de jeux du Marasquer (dalle sportive au fond du parking) sera reconstituée au printemps. Les scolaires peuvent actuellement jouer sur la partie engazonnée du stade du Marasquer.

Côté services, le CLIC (guichet d'accueil, d'information et de coordination ouverts aux personnes âgées et à leur entourage) a été transféré dans la cour de la Maison Sociale de Proximité. L'entrée est désormais située impasse du Marasquer.

Pendant les travaux, l'accès aux commerces et aux services est maintenu. Ne changez pas vos habitudes, soutenez votre cœur de ville !

## Calendrier des travaux de la place Gambetta : Janvier à juin 2019



**Première phase :** Les réseaux humides sont actuellement refaits. Ces travaux seront suivis des terrassements sur la totalité de la place.

**Deuxième phase :** Les réseaux secs (gaine pour fibre optique, vidéo-protection, gaz, électricité) seront réalisés dans un deuxième temps.

**Troisième phase :** Les équipements techniques pour les futures fontaines sèches et à bac seront mis en place.

**Quatrième phase :** Les bordures seront installées avant que le revêtement par secteur ne soit réalisé. Les espaces verts de Gambetta seront plantés

**Cinquième phase :** Tous les équipements structurants seront installés (mobilier urbain, aire pour enfant, éclairage...).

## Projet Gambetta : paroles d'Argelésiens



**Florence Barris Rizzo,**  
Art'Créatif, salon de coiffure  
sur la place Gambetta.

"J'attendais ce projet depuis longtemps. Je suis ravie qu'il soit enfin prévu et bientôt réalisé. J'espère que cela redonnera envie aux Argelésiens de revenir se balader, prendre le temps et faire leurs achats au centre du village. Cela fait quarante ans que j'ai le salon, j'ai vu l'évolution d'Argelès-sur-Mer. Depuis une dizaine d'années, le cœur de ville a connu une évolution plutôt négative, il fallait faire quelque chose.

Le projet me plaît beaucoup, il est magnifique. Il va remettre de la convivialité, de l'animation et de la vie en centre-ville. Mon seul regret est qu'il n'ait pas été fait avant. Les Argelésiens ont pris l'habitude de faire leurs achats à l'extérieur du village. Mais j'ai espoir que les gens reviennent dans le cœur du village.

J'espère que cela sera positif pour mon salon. En redynamisant le cœur de ville, j'espère qu'Argelès-sur-Mer va attirer à l'année des jeunes, des familles qui ont un peu de pouvoir d'achat. Selon moi, la dynamique actuelle est la bonne."



**Didier Hennebelle,**  
délégué du quartier centre-ville

"Le projet de la place Gambetta est un virage à 360°. La place Gambetta n'était pas accueillante : on la traversait sans s'attarder. Le projet va créer une vraie place de village, avec une âme, beaucoup de verdure, des fontaines. La place sera un espace de tranquillité,

sécurisé. Grâce à la rénovation de l'avenue de la Libération, les Argelésiens ont maintenant plaisir à passer du temps sur l'avenue, à discuter. Je pense que ce sera la même chose sur la place Gambetta.

Le projet plaît aux Argelésiens. Les commerçants sont également satisfaits, et ils attendent des retombées positives. Ils espèrent attirer la clientèle. Des restaurateurs envisagent de développer leur activité : le projet a créé une dynamique positive. Les commerçants souhaitent des animations sur la place Gambetta (expositions temporaires, spectacles) qui permettront de faire vivre le village.

Le projet permettra peut-être également d'attirer les touristes. Nous verrons à l'usage si c'est une réussite, et si cela répond aux attentes."



## Travaux en cours

### Le stade de la Prade Basse opérationnel en février

Le gazon synthétique est actuellement en cours de pose. Le stade est ouvert à la pratique sportive et donc aux clubs à partir de février. L'intégralité du projet (tribunes, vestiaires, club-house, éclairage) sera réceptionné au mois de juin.



### La piste cyclable de l'avenue du Tech réhabilitée

Les travaux ont commencé lundi 14 janvier. Ils dureront pendant trois mois. La commune va réhabiliter les 1,3 kilomètres de piste cyclable de l'avenue du Tech qui s'étendra de l'Office de Tourisme jusqu'à la dépression du Tamariguer. La piste cyclable sera un espace mixte vélos/piétons. La commune va également réaliser le réseau pour la future fibre optique. La fin des travaux est prévue en avril 2019.



### La route Notre-Dame de Vie réaménagée

La voirie et l'éclairage public seront refaits, et les réseaux aériens enfouis. Les arbres inadaptés (racines déformant la chaussée) seront remplacés par d'autres espèces adaptées à l'environnement d'Argelès-sur-Mer. Les travaux commenceront en avril (partie comprise entre le pont de la 4 voies, la rue des Troènes, jusqu'à l'entrée du lotissement La Cerigue), pour se terminer dans le 2<sup>e</sup> semestre 2019 (jusqu'au carrefour avec la route de Sorède et le pont SNCF).



### Le parking de la Sardane au Racou rénové

La partie la plus endommagée du revêtement du parking de la Sardane sera refaite, ainsi que les accès depuis l'avenue de la Torre d'en Sorre (côté hôtel L'oasis).



### La rue A.Gide renforcée

Les travaux de renforcement du réseau pluvial et la réfection des trottoirs ont été réalisés en décembre. La reprise de la voirie ainsi que la réorganisation du stationnement le long de la voie seront achevés au cours du premier trimestre 2019.



### Des caméras de vidéo protection

Au printemps 2019, treize caméras de vidéo protection seront posées dans le centre-village pour tranquilliser la voie publique. Elle seront réparties dans un espace situé entre la passerelle sur la Massane, la Gare, les parkings du Marasquer et de l'espace Liberté, le cœur ancien du village.

#### Cécile Millan, parent d'élève à Argelès-sur-Mer

"Depuis un an, j'ai l'un de mes trois enfants qui est scolarisé à l'école maternelle Herriot. Avant la création du nouveau parking du Marasquer, il y avait un problème de stationnement. Ce problème est résolu avec le nouveau parking et ses 227 places de stationnement. Je trouve que le projet Gambetta est une évolution très positive pour le village. La place Gambetta va devenir une vraie place de village. L'espace sera en grande partie piéton, ce qui est essentiel. Il y aura des espaces arborés avec de l'ombre et des bancs. Les Argelésiens pourront rester sur la place, s'asseoir, discuter.

En tant que parent d'élève, je suis satisfaite de ce projet. La circulation sera facilitée, avec le passage en sens unique du boulevard Herriot et de l'avenue du Marasquer. L'accès à l'école maternelle Herriot est également facilité.

J'espère que des animations seront organisées sur la place, afin d'avoir une vraie vie de village. Grâce à cette dynamique, j'ouvre un commerce dans le cœur du village, au printemps 2019."



# L'arbre en ville, un équilibre à respecter

**En milieu urbain, l'arbre occupe une place de choix et fait l'objet d'une attention toute particulière. Tous les ans, une étude est réalisée par l'Office National des Forêts (ONF) pour poser un diagnostic et proposer un traitement sur les arbres malades ou potentiellement dangereux.**

## La politique communale : a minima 1 arbre coupé, 2 arbres plantés

Après diagnostic de l'ONF et mise en place d'un éventuel traitement, un arbre peut être coupé pour les raisons suivantes :

- il est malade ou dangereux (attaque de champignons, d'insectes...),
- il est mort,
- il est déstabilisé, inadapté à son environnement,
- à la demande du concessionnaire, l'arbre est coupé si ses racines endommagent les réseaux souterrains (eau, électricité...)
- il est mal placé : l'arbre casse les clôtures, ou cause des problèmes de fissures.

A Argelès-sur-Mer, la politique de gestion de la coupe des arbres est la suivante : pour un arbre coupé, deux nouveaux arbres sont plantés. La commune va au-delà de l'objectif fixé: en effet, en 2018, pour un arbre coupé, trois arbres ont été plantés.

## Diversifier la palette végétale

Quand un arbre est coupé, les nouveaux arbres ne sont pas automatiquement plantés au même endroit. Ils doivent en effet être éloignés d'au moins 1,50 mètre de tout réseau. Et ce ne sont pas forcément les mêmes essences qui sont plantées. Un effort de diversification est mené notamment pour limiter des risques de propagation de maladies liées à des espèces végétales. Les essences choisies, souvent endémiques, sont adaptées au sol et à l'environnement d'Argelès-sur-Mer. Pins et palmiers laissent chaque année un peu plus la place à une palette diversifiée.

12 000 arbres sont présents sur la commune. On compte 7 000 pins traités une fois par an, et 5 000 arbres d'espèces différentes dont 800 palmiers qui nécessitent 8 traitements par an. Les arbres sont traités avec des produits biologiques. Les résultats sont satisfaisants, avec moins de 1% de perte par an sur les 800 palmiers, et moins de 10 nids de chenilles processionnaires dans les pins.

## Des arbres sous menace !



### Le Scolyte des pins

Ce petit insecte s'installe souvent dans un arbre affaibli, dont il se nourrit. Il est également porteur d'agents pathogènes. Pour limiter les risques de prolifération, il faut impérativement abattre les sujets les plus touchés.



### Le Charançon rouge

Ce coléoptère originaire de l'Asie fait des ravages parmi certaines variétés de palmiers. Les arbres fortement attaqués perdent la totalité de leur palmes et le pourrissement des troncs aboutit à leur mort. Ils doivent alors être enlevés par des professionnels.



### Le Paysandisia Archon

Ce magnifique papillon s'attaque facilement aux palmiers. Les symptômes sont notamment la présence de feuilles ou palmes grignotées, dentelées. A terme le palmier affecté sèche et meurt rapidement.



## RISC : le dispositif reconduit

Plus que positifs ! Les résultats du dispositif « RISC Argelès-Albères » ont été présentés le 11 décembre dernier aux bénévoles, en présence de nombreux représentants institutionnels. Les représentants des 4 communes concernées ont dressé un bilan positif de ce plan estival de protection des 336 hectares de forêts du massif des Albères, tout en abordant les améliorations à porter et des pistes de collaboration pour l'été prochain. La reconduction de la Réserve intercommunale de sécurité civile (RISC) en 2019 a été approuvée à l'unanimité, avec un fort consentement des nombreux bénévoles.



# 10 543

C'est le nombre d'Argelésiens recensés par l'INSEE, Institut National de la Statistique et des Études Économiques au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le recensement de la population est réalisé chaque année, et seuls 8% de la population sont recensés. Si vous êtes concernés, un courrier aura été déposé dans votre boîte aux lettres et un agent recenseur se rendra à votre domicile au plus tard le 23 février 2019. Vous le reconnaîtrez grâce à la carte officielle tricolore comportant sa photographie qu'il doit vous présenter. Votre agent recenseur vous expliquera la procédure à suivre pour répondre à l'enquête. Votre participation est essentielle car elle permet de déterminer la population officielle de notre commune. Merci de réserver le meilleur accueil à nos 5 agents recenseurs !



## Le Très Haut Débit, c'est parti !

Sur l'initiative du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, Argelès-sur-Mer fait partie des premières communes concernées par un plan «Fibre optique». Le but est d'obtenir une transmission de données numériques,



correspondant à un internet jusqu'à 100 fois plus rapide que l'offre actuelle. Le Département met aujourd'hui en oeuvre les études préalables à l'installation technique, dans le cadre de cette initiative ambitieuse, intitulée « Numérique 66 ».

L'arrivée générale de la fibre optique à Argelès-sur-Mer sera assurée par un NRO (noeud de raccordement optique) installé au Pôle d'échange multimodal (entrée de ville vers Taxo). Depuis ce point d'arrivée, les câbles optiques vont irriguer le territoire communal en distribuant le flux Internet par 35 sous-répartiteurs optiques, installés en bordure de trottoirs. De là, le service sera assuré par les différents opérateurs (Orange, Free, SFR, Bouygues etc) jusqu'à votre domicile. Les prises commenceront à être installées en mars pour des premières commercialisations fin 2019, notamment pour la zone d'activités économiques. L'intégralité du territoire devrait être desservi pour 2021.

+ d'infos sur [www.numerique66.fr](http://www.numerique66.fr)

## Tribune de l'opposition

"Le vote d'un budget est un acte politique." C'est pourquoi compte tenu du contexte actuel et de l'agitation qui règne au sein de la majorité municipale, nous avons considéré qu'il était de notre devoir de favoriser et de maintenir le fonctionnement de la commune cela dans l'intérêt des argelésiens pour lesquels nous avons toujours travaillé. Nous avons, en effet, toujours voté pour les délibérations favorables aux argelésiens et qui tendaient vers une amélioration de leur statut de citoyen.

## Tri du verre : poursuivons nos efforts



Sur notre territoire, 3 370,16 tonnes de verre ont été collectées en 2017 soit 63,66 kilogrammes par habitant : un chiffre bien supérieur à la moyenne départementale qui s'élève à 35,09 kilogrammes par habitant. L'impact touristique (200 000 habitants durant la période estivale) entraîne un tonnage très élevé. Cependant, il reste encore 23,6 kg de verre par habitant dans les ordures ménagères. Poursuivons nos efforts : pots de confiture, petits pots, etc. doivent être déposés directement dans les colonnes à verre proches de chez vous.

## Le Plan local de prévention des déchets avance

La Loi (Décret du 10 juin 2015) oblige les communautés de communes à compétence collecte (telles la CC ACVI) de porter un Programme local de prévention des déchets (PLPD).

Cette démarche vise plusieurs objectifs : économiques ; environnementaux et sociaux. Elle permettra de réduire sensiblement la quantité des déchets qui remplissent nos poubelles.

Par ailleurs, elle provoque une remise en cause de nos comportements de consommateurs (effets de mode, influence de la publicité...). Celle-ci peut être un levier important pouvant entraîner une sensible réduction des déchets à la source.

Enfin, certaines actions du Programme local de prévention des déchets renforcent les liens avec l'Economie sociale et solidaire.

Une commission consultative d'élaboration et de suivi du PLPD a été mise en place en novembre dernier.

Diverses actions viennent d'être initiées dans divers domaines : communication, sensibilisation, réduction des bio déchets, Stop Pub, réemploi textile, nocivité des déchets, La Recyclerie.

**TOUS les emballages en verre se trient!**

BOUTELLES, POTS, BOCAUX / BOTTLE, GLASS, JAR, POTS / BOTELLA, TARROS, BOTES / AMPOLLES, POTS DE VIDRE / GLAS (FLASHEN), GLASBECHER

NE PAS LAVER LES EMBALLAGES

INTERDITS DANS CE BAC PROHIBÉS / FORBIDDEN / VERBODEN

d'infos : N° Vert 0 800 33 24 38

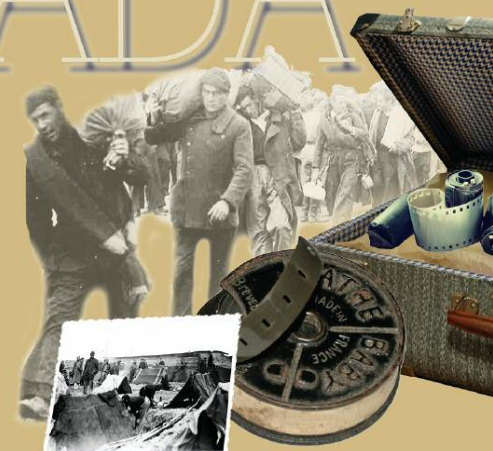
WWW.TOUSLESEMBALLAGESSETRIENT.FR

Notre attitude a été entièrement guidée par un souci d'apaisement afin que les argelésiens puissent continuer à bénéficier de tous les avantages communaux. C'est ainsi que nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année pleine de partage et d'amitié.

Brigitte de Capèle, Philippe Rius, Laurent Madern

# RETRADA

## 80 ans de la Retirada : la mémoire en images



**P**our commémorer les 80 ans de la Retirada, l'exode des Républicains espagnols en février 1939, Argelès-sur-Mer organise en 2019 plusieurs événements dans le village et à la plage : expositions, installations, performances artistiques, salon du livre, concerts, marche, commémorations et hommages. Le fil conducteur de l'ensemble de ces rendez-vous est le thème "Mémoire et image", qui interroge sur ce qu'il reste de l'Histoire dans la mémoire collective et sur le délitement de la mémoire.

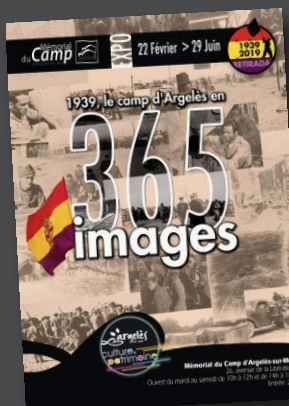
### Diane Trouillet à la Galerie Marianne

Du 31 janvier au 13 mars 2019 est proposée une exposition de peintures et dessins de l'artiste plasticienne Diane Trouillet sur le thème de l'internement et de la mémoire. Petite fille de résistant espagnol, une partie de sa famille a été dans les camps en 1939 avant d'être exilée. L'artiste travaille l'image d'archives en utilisant une technique de migration chimique : la chromatographie.



### "1939, le camp en 365 images" au Mémorial du Camp

Du 22 février au 29 juin 2019, l'exposition "1939, le camp en 365 images" est proposée au Mémorial. Elle présente 365 images du Camp d'Argelès-sur-Mer : des photos, des dessins, des documents divers, souvent inédits. L'exposition sera inaugurée au cinéma Jaurès le vendredi 22 février à 18h30.



### "Teresa Rebull, une femme de cœur et de combat" à la Médiathèque

Du 5 février au 2 mars 2019 est proposée l'exposition "Teresa Rebull, une femme de cœur et de combat", consacrée à Teresa Rebull, artiste engagée, figure emblématique de la Retirada.

### "Un camp, des photos sur la plage"

Du 21 au 24 février, 50 photos du camp d'Argelès-sur-Mer seront installées pour une exposition temporaire sur le sable de la plage nord d'Argelès-sur-Mer, au niveau du monolithe, à l'ancien emplacement du camp. A leurs côtés, des photos des principaux passages empruntés par les Républicains seront affichées par d'autres communes des Pyrénées-Orientales le 23 février.

Plage nord d'Argelès-sur-Mer – Monolithe (accès plage proche du n°50 boulevard de la Mer)

### Un site internet pour la mémoire du camp

Vendredi 22 février 2019 est présenté le nouveau site internet du Mémorial du Camp d'Argelès-sur-Mer par l'historien Grégory Tuban au cinéma Jaurès, au moment de l'inauguration de la nouvelle exposition du Mémorial du Camp d'Argelès-sur-Mer.

Des images d'archives inédites sur le camp seront projetées, suivies d'une conférence / débat avec Grégory Tuban et François Boutonnet.

### Des artistes dans la rue

Samedi 23 février 2019, des performances artistiques se dérouleront devant le Mémorial du Camp, avenue de la Libération. Quatre artistes locaux : Remi Schweizer, Denis Michel « 2nyss », Ben Caillous et Alain Vilacèque réaliseront des fresques sur le thème de l'exil et de l'internement.

De 10h à 12h et de 14h à 17h





## Chemins . Camins . Caminos de la Retirada par FFREEE

Jeudi 21 février - Espace Jules Pams à Valmy

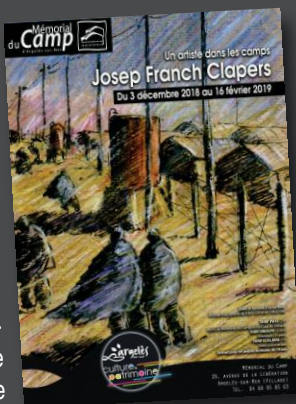
- 10h à 18h : salon du livre
- 14h30 à 15h30 : conférence de Nicolas Lebourg historien spécialiste de l'extrême droite, sur le thème "Des années 1930 à aujourd'hui l'extrême droite en France et en Europe"

Samedi 23 février - Argelès village et plage

- 9h à 10h : marches dans les Pyrénées-Orientales.
- 11h : marche jusqu'au monolithe (boulevard de la Mer). A la plage, hommage aux Républicains Espagnols avec les barques catalanes, en musique avec les Barbeaux.
- 20h30 : concert à la salle Carrère, "Hommage en chansons des petits fils de républicains espagnols" avec Olivia Ruiz et ses invités, Les Barbeaux... (tarif: 15 euros, 10 euros pour les adhérents à l'association FFREEE)

## Exposition Joseph Franch Clapers au Mémorial du Camp

Jusqu'au 16 février, le Mémorial du Camp d'Argelès-sur-Mer accueille des dessins de Joseph Franch Clapers. Les centaines de dessins de l'artiste représentent la plus abondante et déchirante chronique iconographique des camps de concentration français.



## Rencontre de lycéens espagnols et français

Lundi 11 février, 600 lycéens espagnols et des classes françaises se retrouveront à partir de 14h sur le sable d'Argelès, à l'emplacement du camp, pour se recueillir.  
Plage Nord d'Argelès-sur-Mer – Monolithe (accès plage proche du n°50 boulevard de la Mer)



## Parole d'élus

**Bernard RIEU**

Conseiller municipal  
en charge du patrimoine  
et de la catalanité

## Vingt ans après

Argelès-sur-Mer a été la première commune des P-O à commémorer, dès 1999, les 60 ans de la Retirada avec un programme aussi important et divers que celui mis en place pendant une semaine entière. Depuis, pendant les 20 ans écoulés, les municipalités successives, en partenariat avec l'association FFREEE (Fils et Filles de Républicains Espagnols et Enfants de l'Exode) créée elle aussi en 1999 et d'autres lieux de mémoire, n'ont cessé de se doter de nouveaux moyens pour perpétuer la mémoire de cet épisode douloureux de notre histoire. Recherches historiques, recueil de témoignages et de documents, création d'un mémorial qui reçoit des milliers de visiteurs... font de la ville où a été installé le premier camp de réfugiés en 1939 un lieu incontournable.

Si en 1999 un certain nombre de personnes qui avaient « vécu » la Retirada d'un côté ou de l'autre des barbelés ont pu participer activement aux journées, ce n'est malheureusement plus le cas aujourd'hui. C'est pourquoi la ville a fait appel aux moyens les plus modernes afin que leur histoire et celle des millions de personnes qui l'ont vécue ou subie, après avoir été tirée de l'oubli, ne soit jamais effacée.

## LES MUSICALES

### Daphnis et Chloé pour Les Musicales

Proposé en partenariat avec Cinémaginaire, retransmis sur grand écran, ce ciné-opéra ballet avec Benjamin Millepied a été enregistré à l'opéra Bastille. Il est proposé mardi 26 février 2019 dans le cadre du festival Les Musicales, au cinéma Jaurès à 19h30.

**Cinéma Jaurès**

Rue Jean Jaurès

Entrée 17 €

15 € pour les -de 18 ans.

Tél. 04 68 08 22 16



## André Capeille, amoureux des lettres et de l'histoire du Roussillon

**F**ondateur et directeur de la revue *Massana Albera*, directeur du musée d'Argelès-sur-Mer la « Casa de les Alberes », André Capeille est un homme à multiples casquettes, toutes liées à l'histoire locale et à sa transmission.

Dans les années 1965, André Capeille a l'idée de créer une revue dédiée à l'histoire du Roussillon et à la culture catalane, la revue *Massana Albera* dont le premier numéro sort au mois d'octobre 1968. *Massana Albera* est gérée par une association loi 1901, qui a pour fondateurs André Capeille, Bernard Rieu, André Bassou et Jean-Louis Loreto. En 1996, la revue change de format, et André Capeille décide de diversifier les sujets traités afin de plaire au plus grand nombre. La revue s'ouvre alors à d'autres thématiques, comme l'ethnographie et l'ethnologie. L'économie n'est pas oubliée avec des dossiers sur les Vins de l'Albera et sur la gastronomie. Il est l'auteur de quatre livres aujourd'hui épuisés.



### Faire connaître le Roussillon

De la motivation, il en fallait au début de la création du magazine. "J'avais à l'époque rencontré Jean-Gabriel Gigot, personnalité incontournable du département des Pyrénées-Orientales, directeur des archives départementales des Pyrénées-Orientales puis directeur des archives du Languedoc-Roussillon, qui m'avait averti sur les contraintes et les obstacles d'un tel projet.

Cela m'avait un peu découragé, mais ma motivation était forte, et j'avais un soutien constant de la Ville d'Argelès-sur-Mer", explique André Capeille.

"Ce qui m'a poussé à fonder la revue est une prise de conscience de la catalanité, mon intérêt et ma curiosité pour la langue catalane et pour

l'histoire du Roussillon. J'ai voulu créer un journal qui puisse intéresser tout le monde à l'histoire du Roussillon, et qui soit accessible au plus grand nombre", souligne-t-il. Le dernier numéro daté décembre 2018, sortira en janvier 2019 et sera le 60<sup>e</sup> pour les 50 ans de la revue *Massana Albera*. André Capeille en a été le directeur pendant ces cinquante années.

### Une soif d'apprendre

Fils d'une mère intellectuelle qui lui a transmis l'amour de l'écriture, André Capeille ne se définit pas comme un littéraire, mais comme un homme curieux et désireux de s'informer et de connaître. Parmi ses centres d'intérêts, il cite également le vin et la cuisine, thématiques qui figurent dans *Massana Albera*. Le dernier numéro de la revue est paru en janvier 2019, mais le blog de la revue (<http://massana-albera.blogspot.com>) continue, alimenté régulièrement par les articles d'André Capeille ou par les lecteurs.

### Fondateur et directeur du musée d'Argelès-sur-Mer "La Casa de l'Albera"

André est également à l'origine de la création du musée d'Argelès-sur-Mer "La Casa de l'Albera". Le musée ouvre au public en 1985, sous son impulsion et sous sa direction. "Le musée était à ses débuts un musée d'artisanat et de tradition catalane", souligne-t-il. Il dirige l'établissement jusqu'en 2002.

"Mon parcours professionnel, très enrichissant, m'a permis de rencontrer de nombreuses personnalités politiques, intellectuelles. J'ai vécu ces belles rencontres professionnelles comme une grande chance", conclut André. L'amoureux des lettres est donc aussi un passionné des autres. Per molt anys !



# Une famille au parfum

**D**epuis décembre 2017, la parfumerie "L'Instant parfumé" est installée dans le centre d'Argelès-sur-Mer. Le magasin propose des parfums créés par le "nez" Yann Gayton, selon la tradition des parfumeries grassoises.

"L'Instant parfumé" a été créé par Yann Gayton et son père Nicolas. Yann est ce que l'on appelle un "nez" : sa mémoire olfactive lui permet de reconnaître des centaines de senteurs différentes, et d'imaginer ce que donneront des mélanges de senteurs. "Yann réalise les créations qu'il a imaginées en utilisant les notes dont il a besoin. C'est un artiste", déclare son père.

## Apprendre 500 notes olfactives par cœur

Pendant ses études à l'école de parfumerie à l'université des sciences de Montpellier, Yann a dû apprendre 500 notes olfactives par cœur. Très suivi et encouragé par son père, Yann lui transmet sa passion. Après ses études, Yann devient parfumeur à Grasse, berceau mondial de la parfumerie, pour de très grandes marques. Il souhaite ouvrir sa société. Avec son père, ils ouvrent la micro-entreprise "L'Instant parfumé" à Argelès-sur-Mer, qui vend à domicile les parfums pour femmes et pour hommes créés par Yann.

## Des parfums créés à Grasse, fabriqués et vendus à Argelès-sur-Mer

L'entreprise fonctionne bien, et père et fils ouvrent la boutique atelier avenue de la Libération au cœur d'Argelès-sur-Mer. Les produits sont conçus selon la tradition des parfumeries grassoises. Yann crée les concentrés à Grasse. Son père s'occupe ensuite de la fabrication et de la vente à Argelès-sur-Mer.

"Les parfums ne sont pas vendus en très grande quantité. Les créations sont uniques. Les clients connaissent leur parfumeur, et nous leurs expliquons nos produits", explique Nicolas. "Nos créations, qui sont dignes des grandes maisons, sont à un prix accessible car nous ne dépensons pas d'argent pour la publicité", ajoute-t-il. Les parfums sont vendus dans la boutique argelésienne, mais aussi chez les coiffeurs et esthéticiennes de la région Occitanie.



## Une boutique atelier

"L'Instant parfumé" est une boutique atelier : les visiteurs peuvent voir en direct comment sont fabriqués les parfums. Des visites de l'atelier sont organisées. Yann réalise deux à trois nouvelles créations par an. Il conçoit également des parfums à façon, à la demande. Il a ainsi créé le parfum des Dragons catalans et celui du maroquinier Chabrand. La parfumerie diversifie son offre, et propose une large gamme de savons, bougies parfumées et diffuseurs d'ambiance. "Nous sommes les seuls savonniers d'Argelès à produire des savons par saponification à froid, et selon nos propres recettes" souligne Nicolas.

L'entreprise souhaite prospérer et créer de nouveaux produits. "Tous nos produits sont nos créations", souligne Nicolas. "L'Instant parfumé" a de beaux jours devant lui.



# Recette *Argelès sur-mer* la naturelle

## L'oeuf croustillant sur crème de chou-fleur et sa tuile de fromage



Pour cet hiver, place à une recette originale à partir d'un produit simple : un oeuf mollet croustillant !

Thierry Reynaerts, chef du restaurant « L'Amuse Bouche » ose l'association étonnante de l'onctuosité de l'oeuf au croustillant de la panure. La tuile de parmesan ajoute du craquant au plat. Les oignons rouges confits dans la crème de chou-fleur régaleront nos papilles.

Ne manquez pas de retrouver le savoir-faire de la recette en vidéo sur GranotesWEBTV. Bon profit !



45 min



10 mn



3 €/pers.



FACILE



# Rando *Argelès sur-mer* la naturelle

## En balade, du village à la plage

Nul besoin d'aller très loin pour se dépayser ! Argelès-sur-Mer offre aux amoureux de la marche à pied une grande variété de circuits et de paysages à découvrir seul, en groupe ou en famille.

En passant par de bucoliques petits sentiers, la longue promenade de front de mer, le port ou les bois du Racou, cette balade semi-urbaine entre village et plage donne à découvrir une grande variété de paysages.

Sans aucune difficulté, elle peut être raccourcie si besoin en délaissant Le Racou (ce qui serait dommage !).

Accès : stationnement au parking Centre-ville du Marasquer



9,8 km



±2h15



+70m



FACILE





## Ingrédients

- 1 petit chou-fleur
- ½ l de crème liquide
- 1 l de bouillon de volaille
- 150g de fromage en poudre (type parmesan)
- 5 œufs
- 100g de farine
- 100g de chapelure Panko (japonaise)
- sel

Avec la participation de :  
**Thierry et Julien Reynaerts, père et fils**  
 aux commandes de « L'Amuse Bouche »  
 Place Gambetta - Tél. 04 68 56 76 51

Retrouvez cette recette filmée sur notre chaîne youtube « Argelès-sur-Mer », playlist « Granotes webtv »

## L'oeuf croustillant sur crème de chou-fleur et sa tuile de fromage

### Pour la crème de chou-fleur

Eplucher le chou-fleur et le laver, puis le diviser en petits bouquets. Faire bouillir le bouillon de volaille, ajouter le chou-fleur, couvrir et faire cuire 15 minutes environ. Lorsqu'il est cuit, l'égoutter et le mixer finement, ajouter la crème et vérifier l'assaisonnement.

### Pour l'oeuf croustillant

Pendant la cuisson du chou-fleur, cuire 4 œufs 5 minutes et demi dans l'eau bouillante et les refroidir dans l'eau glacée pour stopper la cuisson. Les écaler. Préparer la panure à l'anglaise : Dans 3 bols différents mettre :

- un oeuf battu légèrement salé pour l'un,
- la farine pour l'autre,
- la chapelure Panko pour le troisième.

Passer les œufs dans la farine, puis dans l'oeuf et enfin dans la chapelure. Frire les œufs à 170°C jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.

### Pour les tuiles de fromage

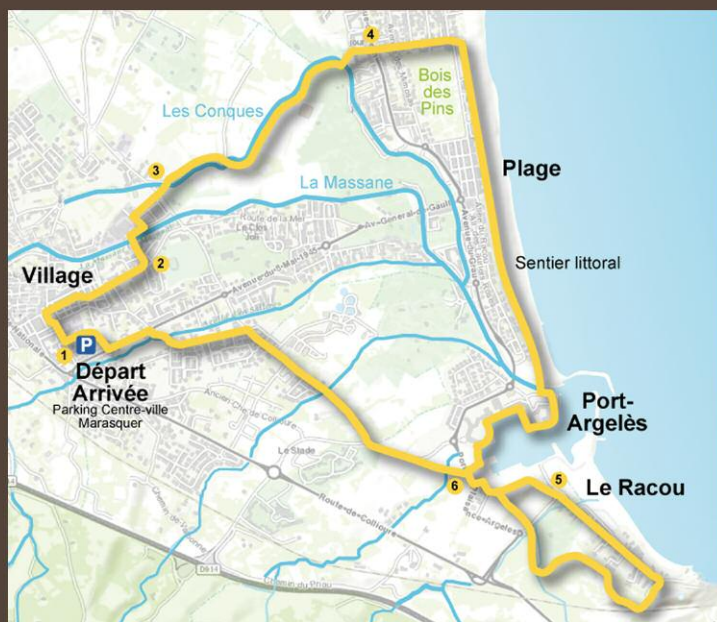
Pour les tuiles de fromages, sur du papier cuisson, étaler l'équivalent d'une cuillère à soupe de poudre en « rond » et mettre au four 180°C jusqu'à l'obtention d'une belle couleur dorée.

### Le dressage

Mettre dans une assiette creuse, une louche de crème de chou-fleur, l'oeuf croustillant dessus au milieu et poser la tuile de fromage à cheval sur l'oeuf. Dégustez !



## En balade, du village à la plage



**1.** Sortir du parking côté boulevard Herriot et traverser la place Gambetta. Prendre la rue Gambetta (piétonne) pour rejoindre l'avenue de la Libération, que vous emprunterez sur votre droite.

**2.** Après la gendarmerie, traverser la route et prendre un passage piéton sur votre gauche, qui longe des résidences. Traverser la passerelle et longer le collège des Albères. Poursuivre sur le trottoir à gauche, passer devant l'entrée du collège et remonter le long des tennis jusqu'à l'avenue Molière.

**3.** Traverser sur le passage clouté et s'engager dans le chemin en face. Rejoindre le chemin des Conques sur la droite. Continuer jusqu'au passage à gué que vous traverserez. Le sentier que vous allez emprunter est privé. Le passage à pied est toléré sous réserve de respecter les lieux et les riverains. Après avoir longé la rivière des Conques et sa passerelle, le sentier débouche sur l'entrée du camping Beauséjour, puis sur l'avenue du Tech.

**4.** Traverser l'avenue et remonter le boulevard des Albères, pour rejoindre la longue promenade pavée de front de mer sur votre droite, en direction de Port-Argelès. A la fin de celle-ci, prendre la passerelle sur la Massane avant de traverser le port en longeant ses quais. Remonter sur le parking des Plaisanciers par un petit escalier pour rejoindre la route. La longer à gauche pendant quelques mètres avant de prendre un passage piéton en zone d'activités en direction du Racou.

**5.** Traverser le parking du Racou, remonter en face l'avenue de la Torre d'en Sora jusqu'à la place des Granotes. Prendre ensuite le sentier sur la droite qui s'enfonce dans le bois du Valmarie, que vous traverserez après être passés sur les hauts du Racou. Emprunter la passerelle pour re-traverser le parking du Racou et retrouver votre chemin jusqu'à l'entrée du parking des Plaisanciers.

**6.** Traverser la route pour prendre le chemin en face qui conduit vers le nouveau stade de la Prade basse. Puis longer la route vers Valmy jusqu'au premier giratoire, qui permet de rejoindre l'avenue de Charlemagne. L'emprunter sur votre droite jusqu'au croisement avec la rue Alain, que vous remonterez jusqu'au giratoire avec l'avenue du 8 mai 1945 (station de lavage). Emprunter cette artère sur votre gauche pour déboucher sur l'entrée du parking du Marasquer où vous retrouverez votre véhicule.





# RETRADA

PERFORMANCE - EXPOSITIONS - CONFÉRENCES - CONCERTS - HOMMAGES

## mémoire & images



Argelès  
sur-mer  
culture &  
patrimoine

Argelès-sur-Mer  
du 1er février au 13 mars 2019

Tout le programme sur  
[www.ville-argelessurmer.fr](http://www.ville-argelessurmer.fr)

